



**Un kit d'invitations à imprimer est disponible sur notre site internet :**

[www.maisondelapeche.net/ANNIV](http://www.maisondelapeche.net/ANNIV)



## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :		
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
TEL FIXE :	TEL PORT :	
DATE SOUHAITEE :	NBRE ENFANTS :	AGE :
EMAIL :	@	

### MODALITES :

- Encadrement par un moniteur de pêche diplômé d'état, fourniture du matériel et appâts pour la 1/2 journée.
- Groupe de 20 enfants maximum, encadrement d'accompagnateurs exigé.

**Nous rappelons que le moniteur de pêche est là uniquement pour faire découvrir la pêche aux enfants et non se substituer comme surveillant aux accompagnateurs du groupe.**

- Le poisson capturé sera remis délicatement à l'eau vivant, aucun poisson ne pourra être conservé.
- Le rendez-vous est fixé à 14h00 sur le lieu de pêche : étang de l'Abbaye près du Pont de Suresnes, voir plan ci-joint (parking gratuit sur place). Fin de la partie de pêche vers 17h00.
- Fourniture d'un goûter sur place (cake individuel, brique de jus de fruits et bonbons) et un "sac pêcheur" pour l'enfant qui fête son anniversaire. Vous êtes libre d'apporter gateaux et boissons supplémentaires.
- En cas de pluie, un local aménagé à proximité est à disposition et des activités seront organisées.

**REGLEMENT :**  Forfait pour 10 enfants ..... 160,00 € à régler à la réservation.  
*Enfant supplémentaire : 15 € à régler sur place (chèque ou espèces).*

**OPTION CADEAUX :**

<input checked="" type="checkbox"/>	Sac du pêcheur (Magazines de pêche, autocollants pêche, écharpe pêche).....	Gratuit
<input type="checkbox"/>	Kit pêche (1 canne à pêche au coup 4m + 1 ligne montée + 1 guide pratique).....	10 € <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/>	Le Jeu du Pêcheur, jeu de 220 cartes pour apprendre à pêcher en s'amusant entre copains.....	20 € <sup>(2)</sup>
<input type="checkbox"/>	Carnet de nature Milan "La pêche en eau douce" 48 pages très bien illustrées.....	6 € <sup>(3)</sup>
<input type="checkbox"/>	Classeur de poche transparent "Mon carnet de terrain du pêcheur" fermeture élastique....	14 € <sup>(4)</sup>

*Chèque séparé merci.*



- Règlement correspondant par chèque bancaire ou espèces à l'ordre de AMPNL.

*Le signataire de ce bon de réservation certifie que les enfants de ce groupe sont sous sa responsabilité et aptes à participer aux activités de cette journée, et que les responsables légaux possèdent tous les assurances obligatoires (RC).*

### CONDITIONS GENERALES :

#### 1. Réservation

Toute réservation téléphonique ou par e-mail donnera lieu à l'inscription définitive après réception par courrier du présent bon rempli, signé et accompagné du règlement.

#### 2. Prix

Les prix s'entendent nets, TVA non applicable cf/instruction fiscale 4H-5-98 du 15 septembre 1998. Règlement par chèque ou espèces.

#### 3. Frais d'annulation

Toute annulation du fait du client, pour quelque cause que ce soit, indépendante ou non de sa volonté, entraîne des frais d'annulation selon la date à laquelle elle intervient :

- plus de 30 jours avant la date réservée : aucun frais retenu.
- de 29 à 9 jours avant la date réservée : 50 % du montant total
- de 8 à 1 jours avant la date réservée : 100 % du montant total

Toute annulation du fait du client doit être portée à la connaissance de la "Maison de la Pêche", par fax (01 76 50 43 30), par e-mail (infos@maisondelapeche.net) ou par courrier recommandé avec avis de réception. Seule la date de réception du recommandé par la "Maison de la Pêche" pouvant être considéré comme date de référence pour le calcul des frais d'annulation.

En cas de météo inappropriée à la pratique de la pêche (orages, violentes averses) et après accord avec la direction de la "Maison de la Pêche", la prestation pourra être reportée à une date ultérieure, ou faire l'objet d'un avoir.

Signature

Fait à .....

le .....

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter.